Bulletin Financier.

Lundi, 17 avril 1899.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$1,985,163 00	$769,206 00
Même temps la semaine dernière.....	$2,922,818 00	263,665 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—	
Papier exceptionnel.....	6@—
do A1.....	7@—
Prêts sur garanties collatérales.....	4@—
Time do do	4
Papier hypothécaire.....	7

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—	
Souveraine Victoria.....	$4 80@4 90
20-Francs.....	$3 80@3 90
Doublons espagnols.....	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols.....	$4 70
Or léger américain.....	97@97½c
Argent mutilé américain, par oz.....	52@54
Dollars mexicains.....	42@46
Sols péruviens.....	42@43
Pesos chiliens.....	42@43
Argent anglais, par £.....	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre.....	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	19¾@19¾

LONDRES—

Taux de la Banque d'Angleterre 3 0/0, taux du marché billets de 3 mois 2½@2 5/16 0/0.

Consols pour l'argent 110 7/16

Pour compte 110 9/16

PARIS—

Rentes 102-05

ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—

Londres 27 7/16

CHANGE.

Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours)..... 483½@483¾

Traites de banques (à vue)..... 487

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce (60 jours)..5.21⅞

Traites de banques (à vue)....5.16¼

REICHSMARKS—94 5/16

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de commerce 50c d'esc.

Traites de banques $1 00 de prime par $1000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 10 A M.

6 actions Teutonia Savings Bank..101¼

Avant l'appel de 10 A. M.

$2,000 N O Brewing Ass Cert..... 52

Appel de 2 P. M.

50 actions N.O. City RR common W I 21¾

$2,600 Crescent City RR 5s Cert..... 101

Après l'appel de 2 P M

475 actions N O City RR pref. W I.... 91¼

100 ..do..... do..... common.. 21¾

$1,500 Canal and Claib. RR [new].... 132½

ACTIONS EN BANQUE.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.	100	....	....
Citizens'	100	92	95
Germania National	100	98	104
Germania Savings	100	365	....
Hibernia National	100	205	220
Louisiana National	100	124½	127
Metropolitan	100	125	130
N. O. National	100	505	525
People's	50	40	42
Provident Savings	100	....	....
State National	100	....	....
Teutonia	100	101½	110
Union National	100	84½	87½
United States Savings	100	85	98
Whitney National	100	371	....
Compagnies d'assurance.			
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co.	100	72¾	....
Hibernia Ins.	100	....	....
Home Ins.	100	....	....
Lafayette	50	88	....
Mechanics' and Traders	100	75	....
Merchants' Ins. Co.	100	....	....
N. O. Ins. Ass.	100	92	....
Southern Ins. Co.	100	108	110
Stz	100	131	136
Teutonia	100	138	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	143¾	159
C. C. Trust Certificates	....	21	....
N. O. C and L. Trust Cert.	....	104¾	108
Orleans	50	51	52
St. Charles Street	50	58¾	59½
Illinois Central RR CO.	....	....	....
L. & N. RR Co.	....	....	....
N. O. City & Lake pref. W.I.	91		92½
do do com. W.I.	21⅝		22¼
Actions diverses.			
O. O. Slaughterhouse	50	41¼	42
Jackson Brewing Co.	100	2@0	....
N O Brewing Ass.	100	2	4
N. O. Gas Light Co.	100	....	114
N. O. Waterworks Co.	100	89½	91½
N. O. Land Co.	10	4½	....
Algiers W. W. & Elect.	100	....	....
Cotton Exchange Stock	200	....	....
French Opera Association	250	....	....
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Interstate Trans'n Co.	100	....	....
Varie. Theatre	1500	....	....
Mech., Dealers and Lumb.	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
M. L. & B. As.	25	....	....
Jockey Club	100	....	....
N O. Cold Storage Co.	100	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Standard Guano & Chem.	100	....	....
Sugar Exchange	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	....	....
Texas and Pacific RR. Co.		....	....
Traction Prefr'd	100	....	....
do common	100	....	....
Comb. T. Stand.		....	....
Louisiana Electric Light	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
Girard Flues Rn. Co. of Ohio	10	....	....
Takemina Ferment Co.		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
Independent Oil Works		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907		112¾	....
U. S. 4's of 1925		129	....
U. S. 5's		113	....
U. S. 3's		108⅛	....
Louisiana 4s		110¾	111
Constitutional Bds		....	....
Premium		219½	221½
Privileges on Nos		....	....
Premium drawn number		....	....
City 4's		113½	114
Floating debt 4s		101	104
Judicial Exp Fund Bds 4s		101½	....
City 4's, gold		....	....
Street Improvement		....	....
Atchafalaya Levee Bds		102½	103¼
Bossier Levee Bds		114	118
Caddo Levee Bonds		113½	118
5th District Levee Bds 1908		103	....
do do do 1911		....	....
do do do 1913		109	....
Lafourche Levee Bds		109	....
Lake Borgne Levee Bds		108½	....
Orleans Levee Bds		....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		113	120
Pontchartrain L. B. 20 yrs		115	120
Pontchartrain L. B. 50 yrs		126	129
Red River Atch. & B. B. Bds		108½	110
Tensas Basin Bonds		....	....
Canal & Claib. St. RR. M. [Gold]		132½	140
Crescent City RR. 1st mort		....	....
do do do		....	....
do do do		....	....
C. C. Trust Certificates		100⅞	101¾
L. & N. unified 4s		96⅜	97
Morgan's L. and T. R. R. 7's		138½	141
Morgan's L.T.R.R.S.S. & N.O. 6's gold		125	127
Nat'l Red Riv. RR. 1st mort. gold		....	....
N. O. C. RR. Co 1st mort		....	....
N. O. City and Lake 1st [Gold]		114¼	....
Carrollton RR. 5s [Gold]		112¾	120
do do 1902		....	....
do do 1907		....	....
Carrollton 2nd mort [Gold] 1905		....	....
Carrollton 2nd mort [Gold] 1906		....	....
Carrollton 2nd mort [Gold] 1907		....	....
N. O. Traction Co., Power House Bds		....	....
Orleans RR 1st mort [Gold]		116½	117½
Orleans RR 2nd mort		108½	....
St. Charles St. RR. mort 1899		....	....
do do 1900		....	....
do do 1901		....	....
do do		....	....
Southern Ry 1st 5s		108	....
Tex. & Pac. 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
Algiers W. W. & E. Bds Gold		....	....
American Brew'g Co. Bds		....	....
Hyton Land Co. Bond 5s		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds		....	....
Louisiana Cotton Press mort		....	....
Brewery Ass'n Trust Cert		51	53
[illegible]		....	....
N. O. Drainage Bds		105	106¼
New Orleans Bid Ass'n A		....	....
do do O		....	....
N. O. Waterworks 1st mort		....	....
do do 2d mort		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, new		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		....	....
State school warrants		....	....
Edison 5s		107½	112

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

Occasion pour Bon Placement.

BONNE MAISON DOUBLE

826 et 828 Robertson, près Dumaine.

Confortablement subdivisée; bâtisse à deux étages dans le fond, allée de chaque côté; voisinage agréable et à proximité de tous les agréments.

Pour opérer un partage parmi les héritiers de Madame Veuve P. Couder.

Sera vendue à l'enchère, MARDI, le 18 avril 1899, à midi, à la Bourse, 840 rue Commune.

Conditions—Un tiers comptant, etc. Voir plan. PAUL & GURLEY, Encanteurs.

2 av—2 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Sixth District Sanitary Excavating Co., Ltd., vs M. et Mme W. W. Handlin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 35,724. — En vertu d'un writ de plurius fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, contre Mme W. W. Handlin, un des défendants dans cette affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 4 mai 1899, à 11:30 heures A.M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre sur la rue des Champs Elysées, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Force et Vertu, mesurant 32 pieds (plus ou moins) de face à ladite rue Champs-Elysées, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et contigu aux deux lots appartenant à Mme W. W. Handlin, sur le côté vers la rue Vertu, enregistré C.O.B., 148, P 181.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière criée de la dite propriété et définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur présent, ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois. L'acquéreur fournissant caution avec bonne et solvable sécurité, et hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété, jusqu'à paiement final, l'acquéreur néanmoins déduisant du montant de son enchère et payant comptant au moment de la vente les coûts et charges de l'affaire et de la vente, soit à peu près $65.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité

18 av—18 22 26 30—mai 4

Aaron et Levy vs A. R. Emerick.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 19,958—En vertu d'un ordre de cour, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la place d'affaires du plaignant, coin des rues Ste Anne et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1899, à 2:30 heures P. M. précises, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un ameublement complet de chambre à coucher avec armoire à glace.

Une table à allonges, un réfrigérateur.

Un poêle.

Un sommier etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, 320 rue Carondelet.

11 avril—11 15 20

Mme Veuve J. Dejan vs Mme L. T. Harlan.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans. Nos 32,102—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, No 409, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville, VENDREDI, le 21me jour d'avril 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, un piano avec tabouret, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable, Deuxième Cour de Cité.

12 avril—12 16 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,056 — Division B — John Calder & Co., et David R. Calder vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Considérant la pétition ci-dessus et les avancements y contenus accompagnée des affidavits des syndics, il est ordonné qu'avis de l'application ci-contenue par William Henderson et Léonold Loeb comme syndics de John Calder & Co., et David R. Calder, No 35,056, de la Cour Civile de District, soit publiée en anglais et en français pendant la période de dix jours, et les créanciers de ladite insolvabilité soient notifiés par ladite publication de paraître dans les dix jours de cette date de donner les raisons s'ils en ont ou le peuvent, par opposition formelle à cette application, pourquoi les syndics de cette insolvabilité ne seraient pas déchargés et relevés de toute autre responsabilité comme syndics et pourquoi jugement à cet effet ne serait pas formellement enregistré sur les livres de cette Cour et leurs cautions comme syndics cancellées et annulées.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1899.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

14 av—10

Interdiction de Mme Rosina Blumenthal.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 58,411—Je certifie par le présent que le 14ème jour de mars 1899, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir: Interdiction de Mme Rosina Blumenthal.

Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être entendue. Présents, Edgar M. Cahn, Esq., pour le pétitionnaire; Lamar C. Quintero, avocat pour la défenderesse par appointement de la cour, et après avoir entendu les plaidoiries, évidence et conseil, la cour considérant la loi et l'évidence et étant d'opinion, pour les raisons verbalement assignées, que les allégations de la pétition ont été soutenues et que la défenderesse est incapable de prendre soin de ses biens et de sa personne, il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y a lit jugement dans cette affaire déclarant et décrétant la défenderesse, Mme Rosina Blumenthal, incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens et prononçant son interdiction, et que tous les frais soient payés des biens de l'interdite.

Jugement rendu le 14 mars 1899.

Jugement signé le 20 mars 1899.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans le 23me jour de mars, en l'année de notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf.

[Sceau] F. E. PETERSON, Député-Greffier.

EDGAR M. CAHN, Avocat.

28 mars—28—avril 2 7 18 27

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'es compte aux acheteurs. Palais Weinfarter Conti et Passage de la Bourse

AVIS SPECIAL.

Bureau de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans — Nouvelle-Orléans, 25 mars 1899—Une réunion générale des actionnaires de cette banque sera tenue aux bureaux de cette corporation le mercredi, 26 avril 1899, entre les heures de midi et 2 P. M., dans le but d'agir et de voter à des amendements à la charte.

J. A. De BLANC, Caissier.

15 avril—15 17 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste portion de terre dans le Cinquième District avec améliorations, etc.

Peter Gallagher vs A. Baptiste Jacques et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,146—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Magellan, Hancock et Bringier, désignés comme lots numéros quatre, cinq, six sept et huit, dans l'ilet No 231, les dits lots mesurant cent vingt-sept pieds de face à la rue Franklin sur trois cent dix-neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat du plaignant.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 624 et 626 rue Quartier, entre les rues Royale et Chartres.

Baptiste Laporte vs Jeantet Bégué et Ellen Donnelly, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,891.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges et appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Hôpital et Chartres, et mesurant Quarante-et-un pieds Cinq pouces de face à la rue Quartier sur Cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; lesdites améliorations étant désignées par les anciens numéros municipaux 64 et 64 1/2 rue Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Canditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard avocat pour le plaignant.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme No 1919 rue Bourgogne, entre les rues Union et Bagatelle.

John Parpal vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges à cela appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 269 borné par les rues Bourgogne (autrefois Craps), Bagatelle Union et Remparts (autrefois Amour) mesurant plus ou moins vingt pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est la portion la plus près de la rue Bagatelle du lot original No 220 du Faubourg Marigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Legier, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grocerie, Vins, Liqueurs, Installations, aussi Cheval et Wagon, etc.

James D. Farrell vs B. Monteleone,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,984—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 21 avril 1899, à 10:30 heures A. M., de propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local encoignure des rues Peniston et Laurel:

Le contenu et installations de la grocerie et buvette dans ledit local, d'après l'inventaire.

Aussi, un cheval et wagon et jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

U. Marinoni Jr. avocat pour le plaignant.

11 avril—11 16 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OCCASION D'ACQUERIR

UNE GRANDE ET SUPERBE RESIDENCE MODERNE

Avec de Vastes Terrains, Magnifiquement Située

A l'encoignure des Avenues St-Charles et Nashville,

Dans l'ilet borné par les rues Hurst et Arabella.

VOISINAGE ARISTOCRATIQUE.

George F. Herber vs T. H. Underwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,860—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No Un, dans l'ilet No 60 borné par les avenues St Charles et Nashville et les rues Hurst et Arabella, sur un devis et certificat d'arpentage fait par C. M. Williams, député ingénieur de ville, le 20 mai 1889, annexé à un acte passé le 14 septembre 1889, d'après lequel devis ledit lot forme l'encoignure des avenues St Charles et Nashville, et mesurant soixante-quinze pieds, cinq pouces et deux lignes de face à l'avenue St Charles, soixante-treize pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de cent soixante-seize pieds deux pouces et façade à l'avenue Nashville, et cent cinquante-cinq pieds, onze pouces et sept lignes sur la ligne du côté opposé, étant une portion d'un lot plus grand qu'Underwood acquit de Harry Darponte et femme, d'après acte passé le 12 avril 1889, enregistré dans le bureau des transferts, Livre 130, folio 616.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Parkerson & Tobin, avocats pour le plaignant.

14 avril—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Deuxième District,

SUR LA RUE DU CANAL,

Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Frank T. Mayer vs Aristide Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,893—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 18 mai 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 351, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, titres et intérêts, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant désigné par la lettre R. sur un plan annexé à un acte de vente passé devant Emile Pomes, notaire, le 14 de mars 1898, par S. G. De Lisle, voyer, à la date du 23 juillet 1897, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: Cinquante-deux pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Canal sur cent cinquante-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et la même largeur dans le fond de cinquante deux pieds cinq pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

L'acquéreur paiera comptant la somme de mille dollars avec sept pour cent d'intérêt par an là-dessus, du 14 mars 1899 jusqu'au paiement; cinq pour cent honoraires d'avocat sur la somme de deux mille dollars avec sept pour cent par an du 14 mars 1898, tous les frais de cour et de vente incluant les frais et charges du sherif, et sept 75/100 dollars, frais du greffier et cinq dollars de coût de la copie de l'acte, et quelles que soient les taxes qui sont dues sur la propriété, et pour la balance il assumera le billet garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété, pour la somme de mille dollars, daté le 14 mars 1898, avec sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, et payable deux ans après date jusqu'au montant de son enchère si l'enchère était insuffisante pour embrasser le tout dudit billet; et si ladite enchère était suffisante pour payer le montant entier du nomptant ci-dessus requis, avec le montant entier dudit billet assumé, alors la balance de l'adjudication sera payée comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le nouveau numéro municipal 1529 rue Nord Derbigny, entre les rues Colombus et Laharpe.

Oliver S. Livaudais vs Mme Elsie Hilliard, épouse de William Hilliard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,722—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Derbigny, Colombus et Roman; lequel dit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt deux pieds onze pouces et demi de façade à la rue Derbigny sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1869.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Hinderer vs Félix J. Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 3,074—En vertu d'un plurius writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de Félix J. Borne dans et à un procès intitulé Félix Borne vs Mme Caleco F. Gravois, veuve survivante en communauté de Pierre L. Gravois, No 55,696 de la Division D du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Edwin T. Merrick, avocat pour le plaignant.

14 avril—14 15 18 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente du maître Commissaire.

La Fidelity Trust and Safety Vault Company vs The Crescent City Railroad Company.

No 12,785 Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions du décret final entré dans le cas susdit, le 17e jour de mars 1899, j'offrirai en vente à la porte du Arabella Barn, les propriétés en vente, sur la rue Magasins, entre les rues Arabella et Joseph, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Constance, dans la ville de la Nouvelle Orléans, à 11 heures A. M., MARDI 2 mai 1899, à l'encan aux plus hauts enchérisseurs, sans évaluation, les propriétés décrites ci-dessous, droits et franchises aux termes et conditions ci-dessous énoncées, comme suit—

A. Ce qui est connu comme la ligne Tchoupitoulas, rue du Canal de la rue Camp à Tchoupitoulas, et sur la rue Tchoupitoulas de Canal à Toledano, au retour rue Tchoupitoulas à la rue Ste Marie, où la rue Sud Peters l'intercepte; ensuite sur cette dernière rue au point de départ, ceci étant alloué à la dite compagnie par les ordonnances de ville Nos 6323 et 6324, ancienne série adoptée le 9 août 1865 et le 13 novembre 1865, et No 748, nouvelle série, adoptée le 14 octobre 1867.

B. Ce qui est connu comme la Ligne Annonciation opérant sur les mêmes rails sur la ligne Tchoupitoulas à la jonction des rues Tchoupitoulas et Annonciation, de là montant la rue Annonciation à la rue Toledano et descendant la rue Chippewa à la rue Race, de là à la rue Annonciation et à travers la rue Delord à la Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters) et ensuite au point de départ, alloué sous l'ordonnance 6395 ancienne série adoptée le 26 décembre 1865 et No 417 nouvelle série adoptée le 23 janvier 1867.

C. Ce qui est connu comme la Coliseum Street Line, commençant rue du Canal, et rue Nord Waters, de là à Arondelet, Clio, Camp Coliseum et Félicité et Chestnut et Louisiana avenue, à travers Louisiana Avenue à la rue Magasins et ensuite sur un rail double à la rue Calhoun et revenant par l'avenue Louisiane; ensuite sur les rues Camps, Calliope, St-Charles et Camp au point de départ alloué à la dite compagnie ou des assignataires par les ordonnances de ville Nos 992 et 1222, série d'administration adopté le 25 juillet 1871 et le 28 novembre 1871 et par achat de tous les droits de ce qui était connu comme "Upper Magazine" Street Railroad de la Magazine Street Railroad Company, les droits ayant été acquis de l'ancienne ville de Jefferson.

D. L'extension de la rue Erato consistant en rails doubles sur la rue Erato de la rue Camp à la rue Annonciation, allouée par ordonnance de ville No 4348, série du Conseil, adoptée le 5 mars 1890.

Et la description plus ample des dits droits de voie, des paragraphes A, B, C et D, sont référées au "Jewell's Digest des Ordonnances de la Ville de la Nouvelle Orléans, Edition Revisée 1887, Titre 4, Chemins de Fer, Article 317 à 372, les deux inclus sur les pages 251 à 272."

E. Le chemin de fer construit et à être construit sous les franchises vendues par la Ville de la Nouvelle-Orléans Nos 6352 et 6353, Série du Conseil, à Judah Hart, par lui transférés à la New Orleans Traction Company (Limited) et par elle transférée à la Crescent City Railroad Company; la route de ladite ligne étant plus amplement décrite comme suit:

Commençant aux rues Canal et Wells, de là rue du Canal sur les rails du chemin de fer Canal et Claiborne à la rue des Remparts, à Delord ou Calliope, de là à la rue Franklin à Jackson, Jackson à Freret, Freret au côté nord de l'avenue de la Louisiane, côté nord de l'avenue de la Louisiane à Dryades, Dryades à l'avenue Peters; au retour de Dryades à Dufossat, rue Dufossat jusqu'à la rue Baronne, rue Baronne à l'avenue de la Louisiane, avenue de la Louisiane à la rue Howard, rue Howard à la rue Jackson, rue Jackson à la rue Franklin, rue Franklin à la rue Delord ou Calliope, ensuite sur le côté inférieur de la rue Delord à la rue Dryades, Dryades à Canal, Canal au point de départ.

Aussi commençant, comme ci-dessus, ensuite sur la rue du Canal sur les rails de la Canal et Claiborne Railroad à Chartres, descendant la rue de Chartres à la rue Port, Port à Nord Peters, Nord Peters au dépôt du New Orleans et Northeastern Railroad; revenant par la rue Nord Peters à la rue Ursulines, de là sur les rails du chemin de fer d'Ursulines à Décatur, de Décatur à Ursulines à Nord Peters, à la rue Dumaine, continuant rue Nord Peters, de Douane à St Louis; ensuite rue Décatur, de St Louis à Canal; ensuite sur les rails du chemin de fer Canal et Claiborne au point de départ, rue Canal et Wells.

Aussi sur la rue Peters du New Orleans & Northeastern Railroad à la rue Clouet à Chartres, Chartres à Poland, Poland à Peters, Peters aux limites inférieures de la ville; revenant par la rue Peters à la rue Hancock, Hancock à Dauphine, Dauphine à Poland, Poland à Royale, Royale à Montégut, Montégut à Peters, et Peters au New Orleans and Northeastern R. R.